Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 022-212200257-20260512-D2026_05_12_04-DE

COMMUNE DE CALLAC
Département des Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 12 mai 2026

Convocation du :	*6 mai 2026*
Date d'affichage :	*6 mai 2026*
Nombre de conseillers en exercice :	19
Présents :	17
Votants :	19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n°2026/05/12/04 — **Nomenclature 5.3**

L'an deux mil vingt-six, le douze mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-François LE PEILLET, Maire.

Étaient présents : Jean-François LE PEILLET – Cinthia CAMILO-AUFFRET – Jean-François COATRIEUX – Angélique RAFIGNON – Emilie BONINO – Bruno LEBRETON – Odile DUCHATEAU – Guillaume DELMAIRE – Eva VOLLEE – Noëlle MADEC – Moulay DRISSI – Danielle HAMON – Benjamin TAGUET – Nicole SILVESTRE – Stéphanie LE CUN – Denise LARHANTEC – Benjamin BOUTIER, formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : M. Yves LANCIEN à M. LE PEILLET
M. Richard PERRIN à Mme MADEC

Le Conseil a désigné comme secrétaire de séance Mme VOLLÉE.

Objet : Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : Renouvellement

M. Le Maire informe le Conseil que l'article 1650-1 du Code Général des Impôts prévoit que dans chaque commune, il soit instituée une Commission Communale des Impôts Directs (CCID). Dans les communes de plus de 2.000 habitants, cette commission est composée du Maire (ou de son adjoint délégué), qui en assure la Présidence, et de huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la CCID ayant expiré le jour de l'installation du nouveau Conseil municipal, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle Commission.

Les Commissaires titulaires et leurs suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques parmi une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Les personnes respectivement imposables à la taxe foncière, à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et à la cotisation foncière des entreprises (CFE) doivent être équitablement représentées.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les réalités locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de :
- **Proposer** en qualité de Commissaires de la commune de Callac, la liste des contribuables suivante :

	Nom - Prénom	Date de naissance	Adresse	Catégorie d'impôt représentée
1	COATANTIEC Joël	27/07/1945	Kerret Tostan	TF
2	LE LIARD Jean-Luc	19/08/1964	2, Kerdiequel	TF
3	GUILLERM Gaëtan	15/03/1988	31, rue de Kermabilias	TF
4	GOUENARD Bernard	19/02/1951	1, L'Isle	TF
5	FICHOU Brigitte	13/05/1963	Poul Ar Bic	TF - CFE
6	LE BOULCH Edith	26/01/1965	8, Restelou	TF

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 022-212200257-20260512-D2026_05_12_04-DE

7	TREMEL Jean-Pierre	06/10/1967	19, rue de Kermabilias	TF
8	LE FAUCHEUR Jean-Yves	19/04/1956	13, La Bastille	TF
9	LE GUILLOU Patrick	03/08/1959	12, La Bastille	TF
10	MORIN Marylène	04/07/1956	Chemin de Port Hallan - 56360 Le Palais	TF
11	NOWAK Gérard	06/03/1959	1, Avenue Ernest Renan	TF
12	MADEC François	21/10/1991	Botmel	TF - CFE
13	LE NAOU Loïc	23/11/1960	2, Kerleau	TF
14	LE NAOUTOUT Hubert	02/08/1959	14 Route de Perros	TF
15	LE NAOU Sophie	25/03/1971	2, Kerleau	TF
16	LE MADEC Dominique	21/04/1963	1, Keranbreton - 22160 Plusquellec	TF - CFE
17	PETON Alain	01/06/1972	5, Kernevezan	TF
18	LE RAHER Gilles	26/09/1967	15, rue Neuve	CFE
19	LIDEC Madeleine	31/12/1947	17, rue des 4 Frères Kermen	TF
20	VINCENT Corinne	02/03/1970	Tredron	TF
21	LE GUYADER Sophie	01/01/1967	18, La Bastille	TF
22	DUGUE Maria	19/05/1965	3, Lestremenal	TF
23	LE GUYADER Irène	05/10/1961	25bis, rue de Kermabilias	TF
24	KERMEN Annie	06/10/1958	3, Restelou Tanguy	TF
25	LE GAC Gérard	18/11/1954	21, Restelou Tanguy	TF
26	LE GRUIEC François	04/11/1957	Kerhouarec	TF
27	LE GRAËT Bruno	15/04/1955	33, Botmel	TF
28	INDERBITZIN Laure-Line	03/03/1979	6, rue Jobic	TF
29	HERVE Jean-Luc	12/06/1966	Botmel	TF - CFE
30	GUILCHER Lydia	22/07/1970	1, Coz Park	TF
31				
32				

Ont signé les membres présents.
Pour expédition certifiée conforme.
M. Le Maire,
Jean-François LE PEILLET

MAIRIE DE CALLAC (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance,
Eva VOLLÉE